

E - Journal

K I N S H A S A

Hebdomadaires, 4^e Année, Août 2023, Nouvelle série n°220



4

LA RDC, LE BRÉSIL ET L'INDONÉSIE SE RETROUVERONT BIENTÔT À KINSHASA



3

23 653 CANDIDATS ONT ÉTÉ RETENUS, DONT 17% DE FEMMES



9

GENTINY NGOBILA ANNONCE L'INAUGURATION DU NOUVEAU MARCHÉ CENTRAL EN NOVEMBRE 2023



19

BISENGO NA BISENGO



22

TFM, SPONSOR OFFICIEL DES IX^{es} JEUX DE LA FRANCOPHONIE !

*Nous sommes
très présents
sur les réseaux
sociaux*

VOUS AVEZ DIT «COUP D'ÉTAT»!

Depuis près de deux semaines, l'actualité africaine reste focalisée sur les événements survenus au Niger avec, en toile de fond, le coup d'État perpétré contre l'ancien président Mohamed Bazoum séquestré, depuis lors, dans sa résidence présidentielle à Niamey.

La situation politique au Niger était récemment au centre des discussions lors d'un sommet de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CÉDÉAO) à Abuja au Nigeria. Le déploiement d'une force d'intervention pour rétablir l'ordre constitutionnel fut acté comme principe, quitte à le formaliser lors de la prochaine réunion prévue à Accra au Ghana.

En plus d'un ultimatum d'une semaine pour rétablir l'ordre constitutionnel et la suspension des transactions financières avec le Niger, la Cédéao a décrété le gel de «toutes les transactions de service, incluant les transactions énergétiques».

Le Nigeria est vite passé à l'acte en déconnectant la ligne haute tension qui transporte l'électricité vers le Niger. Un coup dur pour ce pays voisin dont 70% de la part d'électricité provient de l'achat à la société nigériane Mainstream.

Toutes ces mesures, à en croire certaines sources, seraient commanditées par la France en représailles au boycott de ses intérêts par les populations nigériennes. C'est sans surprise que le pays d'Emmanuel Macron a procédé à l'évacuation de ses ressortissants et de ceux d'autres pays de l'Union européenne (UE).

Toutefois, des pays tels que le Mali, le Burkina Faso et la Guinée ont décidé, à l'unisson, d'accompagner la dynamique révolutionnaire qui a pris corps au Niger. Quant au déploiement de la force de la

communauté ouest-africaine au Niger, il est loin de faire l'unanimité. Une certaine opinion est d'avis que sa matérialisation serait une régression dans le cours de l'histoire africaine étant entendu que l'avenir immédiat du Niger doit être déterminé par les Nigériens eux-mêmes.

La Cédéao, entend-on dire, n'a aucune base juridique pour déclarer la guerre au Niger. Bien plus, une telle intervention militaire mènerait à une catastrophe dans une sous-région déjà meurtrie par des guerres récurrentes et dévastateurs.

JPE

E-Journal

Agence Temps Libre (ATL)

Fondateur

Jean Pierre Eale Ikabe

Tél. : **0999947441/0997298314**

Directeur de publication délégué

Herman Bangi Bayo

Tél. : **0997298314/0824540759**

Equipe de rédaction :

Jean Pierre Eale Ikabe, Herman Bangi

Bayo, Espérant Kalonji, Prof Yoka,

Socrate Lokondo, Mandela Lokondo

Design: **Gary Okende**

Infographie : **Sacha Eale**

Administration : **Roger Nsita**

Déléguée commerciale : **Patience Bidi**

Relations publiques : **Trésor Empole**

e-mail : **agencetempslibre@gmail.com**

Site web : **www.e-journal.com**

Siège : **avenue du Stade N°1, Quartier**

Administratif/ Territoire de Kasangulu

Dépôt légal N° 09629571

Représentant espace Schengen

Celio Van NDAYE 0033749299540

LÉGISLATIVES EN RDC

23 653 CANDIDATS ONT ÉTÉ RETENUS, DONT 17% DE FEMMES

Soixante-six partis et regroupements politiques sont provisoirement retenus pour les législatives prévues le 20 décembre prochain. La commission électorale nationale indépendante (Céni) a rendu public vendredi à Kinshasa la très attendue liste provisoire des candidats après un report technique de 48h. Une cinquantaine de partis ou regroupements provisoirement sont écartés. Parmi les malheureux, des proches du pouvoir, comme de l'opposition.

« À la fermeture des bureaux de réception et traitement des candidatures, la Céni a enregistré 28 791 candidatures », selon Denis Kadima, le président de la Céni. Au total, près de 4 500 candidatures ont été déclarées non conformes et seulement 642 irrecevables. 23 653 candidats ont été retenus. « Sur les candidatures recevables,

on compte 3 955 femmes soit 17%, il y a toutefois lieu de noter qu'en 2018, les candidatures féminines ne représentaient que 11% de la totalité. De ces candidatures, la Céni a enregistré 155 candidats indépendants, 3 785 candidats présentés par les partis politiques et 19 713 par les regroupements politiques », ajoute-t-il.

Les candidatures qui ont été rejetées avaient été présentées par des regroupements ou partis n'ayant pas atteint le seuil minimum requis de 290 candidatures, soit 60% des 484 sièges en jeu. Au total, 51 regroupements ou partis n'ont pas atteint ce seuil. Il s'agit entre autres du Fonus de Joseph Olengankoy, du Front patriotique de Steve Mbikayi et l'UDPS de l'ancien Premier ministre Bruno Tshibala. Ils ont cinq jours pour introduire des recours devant la Cour

constitutionnelle, qui elle n'aura que dix jours pour rendre son arrêt.

La majorité des partis et regroupements ayant rempli les critères sont de la majorité. Il y a ceux du parti présidentiel, ses alliés comme Jean-Pierre Bemba, Vital Kamerhe, Julien Paluku ou encore Modeste Bahati. Ceux des opposants Moise Katumbi, Augustin Matata Ponyo, Delly Sessanga et Adolphe Muzito tous candidats à la prochaine présidentielle sont retenus.

Les grands absents restent Lamuka de Martin Fayulu, le PPRD de l'ancien Président Joseph Kabila et ses nombreux alliés au sein du front commun pour le Congo. Ils critiquent le processus électoral qu'ils estiment opaque et entaché de nombreuses irrégularités.



RETOMBÉE DU SOMMET D'AMAZONIE

LA RDC, LE BRÉSIL ET L'INDONÉSIE SE RETROUVERONT BIENTÔT À KINSHASA

Après avoir abrité les IXèmes Jeux de la Francophonie, Kinshasa sera au cœur d'un autre grand événement planétaire à la deuxième quinzaine du mois d'août 2023.

La capitale de la République Démocratique du Congo va abriter le premier sommet trilatéral sur les trois grandes forêts tropicales du monde.

La confirmation a été donnée par le ministre indonésien des Investissements et Affaires Maritimes, Luhut Binsar Pandjaitan. C'était à l'issue de

l'audience lui accordait le mardi 8 août 2023 à Belém par le président de la République Félix-Antoine Tshisekedi.

Le même sujet sera aussi au centre du tête-à-tête prévu ce mercredi 9 août 2023 entre le président Félix Tshisekedi et son hôte brésilien Lula da Silva.

Ce sommet de Kinshasa va réunir autour du président Tshisekedi les Chefs d'Etat du Brésil, Lula da Silva pour le compte de l'Amazonie et son homologue de l'Indonésie

pour le compte du Bassin de Bornéo-Mékong. Avec leurs trois grands bassins forestiers, ces trois pays se présentent comme la solution mondiale au problème planétaire du réchauffement climatique.

Depuis novembre 2022, les trois pays ont décidé de travailler en synergie et parler d'une même voix sur la sauvegarde de leurs pays et favoriser le développement de leurs populations qui vivent de ces forêts.



Le ministre indonésien a confirmé la participation de son pays et la détermination des trois pays à faire un front commun, à partager d'expérience et travailler ensemble pour la sauvegarde de leurs forêts tropicales, poumons de l'humanité et trouver une juste compensation en faveur de leurs populations.

Le sommet de Kinshasa va mettre en lumière la Bassin du Congo, deuxième du

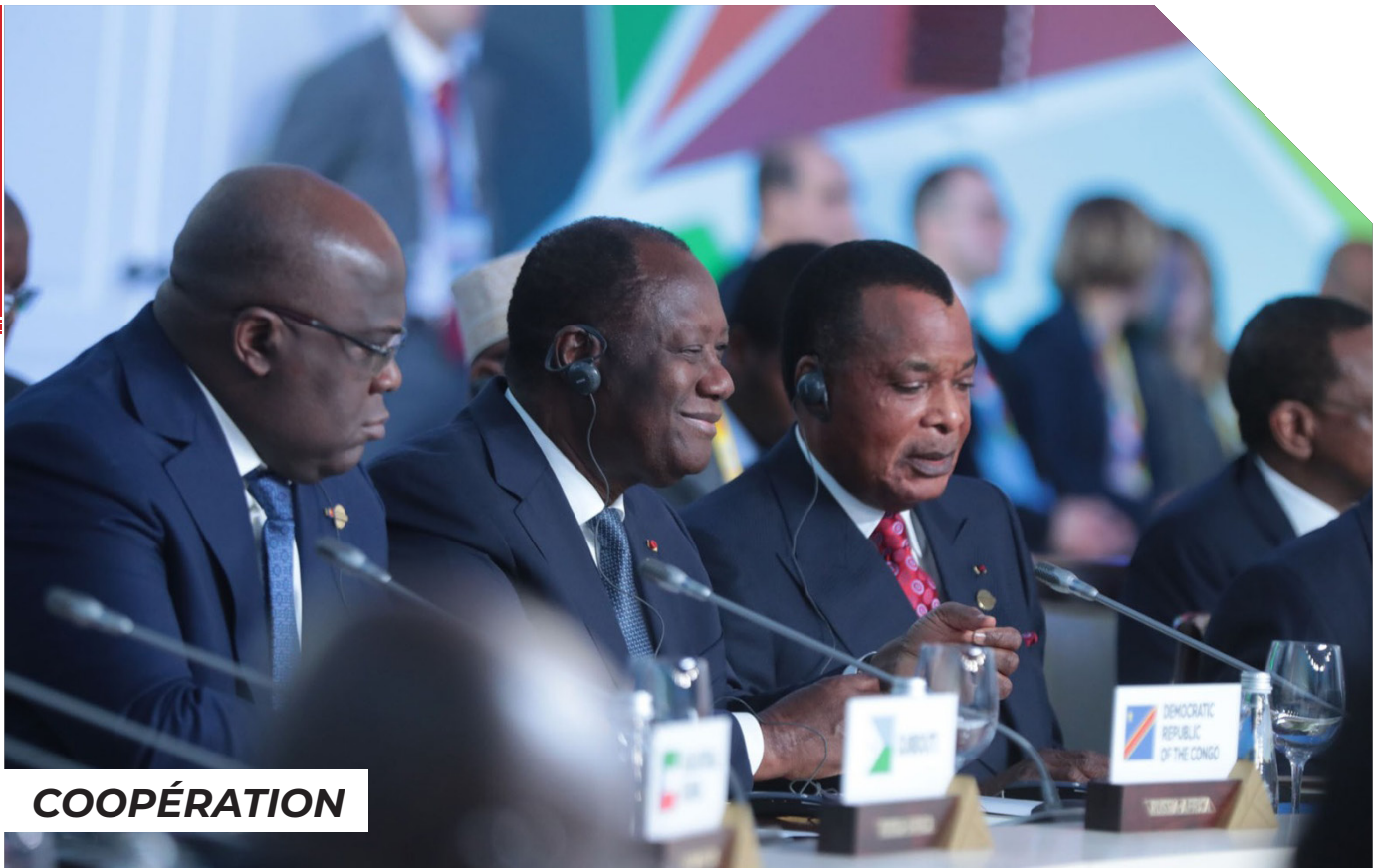
monde après l'Amazonie et dont plus de 60 % couvre le territoire national de la RDC.

Avec la déforestation accélérée de l'amazonie, le Bassin du Congo est en passe de prendre la première place de ce trio. Ce même mardi, le président de la République Démocratique du Congo a reçu le ministre d'Etat et ministre des Affaires extérieures des Émirats Arabes Unis.

Cheikh Abdallah ben Zayed Al Nahyane s'est entretenu avec le Chef de l'Etat sur le projet de port en eau profonde de Banana (Kongo Central) en cours d'exécution.

Le ministre Emirati a réaffirmé la détermination de son pays à conduire à terme ce méga projet.





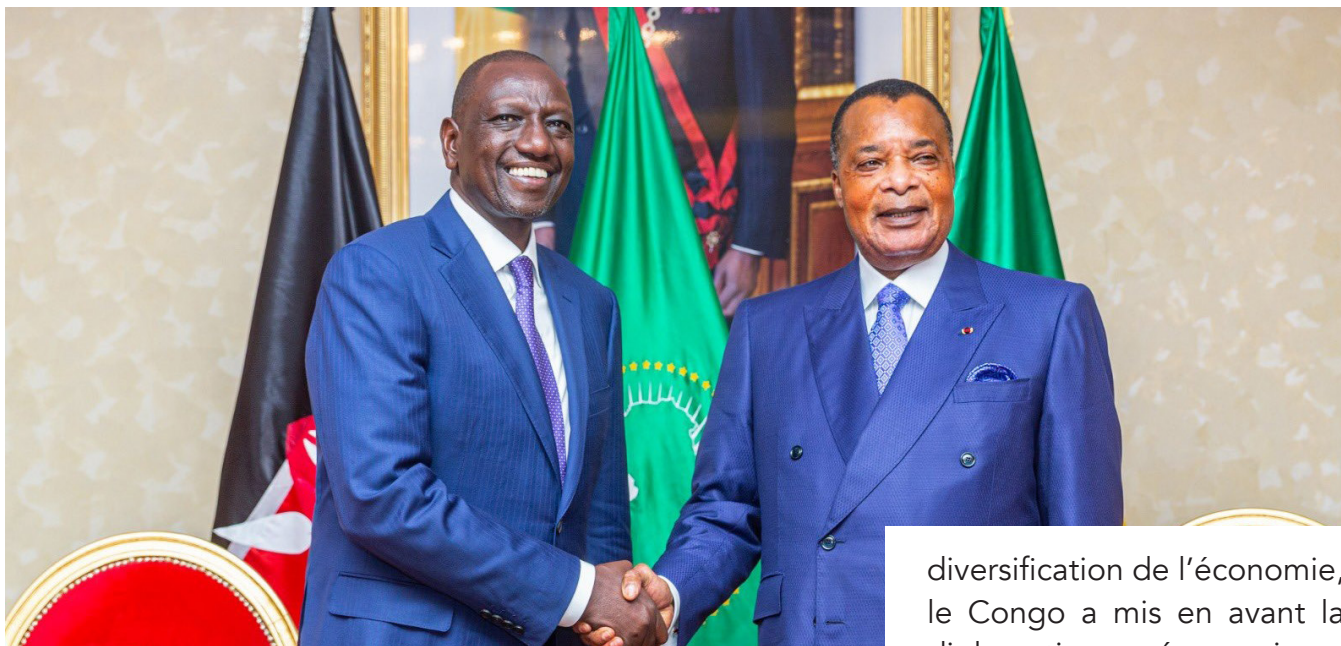
COOPÉRATION

INTENSE ACTIVITÉ DIPLOMATIQUE DE DENIS SASSOU-N'GUESSO AU PROFIT DU CONGO

Les déplacements du président hors du Congo suscitent débat dans l'opinion publique congolaise. Au cours d'une émission diffusée, le 8 Août 2023, sur la télévision nationale congolaise (Télé Congo), trois invités ont expliqué le bien-fondé de l'onction diplomatique du chef de l'Etat congolais. Présentée par Aline France Etokabeka, l'émission « Heure de vérité », diffusée sur Télé Congo a reçu le 8 Août, Sydney Adoua-Bongo, point focal du sommet des trois bassins au ministère des affaires étrangères et des congolais de l'étranger, Emile Gankama, journaliste et écrivain congolais et Brice Sévérin Pongui, avocat

et expert en environnement. Une onction diplomatique nécessaire au rayonnement du pays. Expliquant les déplacements réguliers du président Denis Sassou-N'Guesso hors du pays, Sydney Adoua-Bongo a fait observer que tout chef d'Etat incarne la souveraineté nationale et internationale de son pays. Ainsi, les déplacements du chef de l'Etat congolais « ne sont pas fantaisistes ou d'agrément », a-t-il soutenu. La dernière visite du président à Paris, par exemple, a été très capitale parce que, ce sommet avait pour but de repenser le système financier mondial. Car, il y avait une injustice

sur les questions climatiques, notamment, a-t-il estimé. Pour lui, la diplomatie congolaise est très écoutée, très avancée, notamment dans le domaine du climat. Le point focal du sommet sur les trois bassins au ministère des affaires étrangères a précisé, par ailleurs, la différence entre la politique étrangère et la diplomatie. Pour lui, « la politique étrangère est le canevas, un peu, le plan général qui est décliné par le chef de l'Etat et la diplomatie, qui en est la mise en œuvre. » Il a, par ailleurs, énuméré trois composantes de la diplomatie congolaise. Il s'agit, entre autres, de la composante classique



diversification de l'économie, le Congo a mis en avant la diplomatie économique. Il est de bon aloi que le Congo soit présent à des sommets comme celui de l'Amazonie, selon le point focal du sommet des trois bassins au ministère des affaires étrangères. « Quand il (Denis Sassou-N'Guesso) reçoit l'invitation de son homologue brésilien, il a intérêt à répondre favorablement à cette invitation, puisque le Congo lui-même entend organiser des tribunes internationales et, ce n'est ainsi que les autres chefs d'Etat étrangers pourront venir. » Pour la bonne marche de l'Etat, a martelé Emile Gankama, le président a l'obligation de prendre des contacts à l'extérieur pour porter la voix du Congo, et qui pense, en outre, que ces déplacements sont justifiés « ...en tant que journaliste et écrivain je vois que l'opinion brouille un peu de ce que le président bouge beaucoup, mais c'est à juste titre, à mon avis. »



incarnée par le ministère des affaires étrangères, sous les très hautes instructions du président de la République ; la composante économique menée par le ministère en charge de la coopération internationale et enfin la composante environnementale. « C'est tout cela qui fait que le président est toujours tenu de nous représenter sur ces différents plans », a-t-il expliqué. Emile Gankama a, quant à lui, estimé que la fréquence

des visites du président de la République à l'étranger est le signe de la crédibilité du Congo à l'extérieur. Une diplomatie économique appuyant pour une économie diversifiée Le projet de gouvernement du président Denis Sassou-N'Guesso met l'accent, notamment, sur la diplomatie économique, l'intégration régionale et sur la diplomatie environnementale. Sydney Adoua-Bongo a soutenu que dans le cadre de la



À KINSHASA, LE GOUVERNEMENT ANNONCE L'IMPLANTATION D'UNE USINE DE FABRICATION DES TRAINS DANS LE HAUT-KATANGA

Dans l'optique de décongestionner le trafic routier à la frontière de Kasumbalesa, une délégation de la République démocratique du Congo conduite par le ministre national des Transports, Marc Ekila séjourne en Afrique du Sud depuis le samedi dernier.

Avec le ministère sud-africain des Transports et ses agences de contrôle aérien, du transport routier transfrontalier, des constructeurs des trains et du plus grand échangeur d'Afrique du Sud à Durban, Marc Ekila accompagné par Jacques Kyabula, gouverneur du Haut-Katanga, des mandataires publics du transport routier (TRANSCO et Trans-Academia), ferroviaire (SNCC), maritime (CVM), aérien (Congo Airways) et l'OGEFREM ont procédé durant trois jours, aux visites sur terrain ainsi qu'à la signature d'accord visant à améliorer les échanges entre les pays, membres de la SADC.

Transport ferroviaire : Gibela Rail

Transport qui fabrique des trains de voyageurs sur place en Afrique du Sud est prêt à s'installer en RDC pour que la SNCC et l'ONATRA se portent mieux. Suite du séjour de travail du Gouverneur du Haut-Katanga Jacques Kyabula Katwe en Afrique...

Selon une dépêche du ministère congolais des Transports, plusieurs accords de coopération dans le secteur des transports ont été signés samedi 5 août par les régies des voies aériennes, les autorités de l'aviation civile de deux pays pour 5 ans.

En ce qui concerne le transport ferroviaire, une dépêche du gouvernement provincial du Haut-Katanga rapporte que l'entreprise « Gibela Rail Transport » qui fabrique des trains de voyageurs en Afrique du Sud est prête à s'installer en RDC pour que la SNCC et l'ONATRA soient relancées.

« Le transport ferroviaire est l'une

des pistes de solution. L'Afrique du Sud qui fabrique depuis 4 ans des trains de voyageurs par la société Gibela Developing en partenariat public-privé, est envisagée comme un grand partenaire dans ce secteur. L'usine de fabrication située à Pretoria a déjà fabriqué et livré environ 160 trains pour le transport urbain en Afrique du Sud », peut-on lire dans cette dépêche parvenue à POLITICO.CD.

À Kinshasa, c'est l'entreprise sud-africaine Passenger Rail Agency of South Africa (PRASA) qui va installer une usine de fabrication des trains pour passagers. Cette expansion de la société sud-africaine dans le pays s'inscrit dans la vision gouvernementale de moderniser le circuit de chemin de fer du pays, indique le ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement.

Carmel NDEO/Politico Magazine



KINSHASA

GENTINY NGOBILA ANNONCE L'INAUGURATION DU NOUVEAU MARCHÉ CENTRAL EN NOVEMBRE 2023

Le Gouverneur de la Ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka qui était accompagné lundi 7 août dernier d'une délégation de ses collaborateurs, se dit satisfait de l'évolution des travaux du Marché Central. A cette occasion, il a annoncé l'inauguration pour la fin du mois de novembre prochain, de cet ouvrage qui répondra désormais au standard international.

Gentiny Ngobila a déclaré : "Au terme de ma visite, je constate avec satisfaction que les travaux évoluent à pas de géant, les ingénieurs sur place m'ont confirmé que l'ouvrage sera livré dans le délai, je me permets donc de rassurer toute la population kinoise que le nouveau Marché Central sera ouvert au public en novembre

prochain. Nous ferons honneur au Chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, de procéder à l'inauguration de ce grand centre commercial de la Capitale et pourquoi pas de la

AU TERME DE MA VISITE, JE CONSTATE AVEC SATISFACTION QUE LES TRAVAUX ÉVOLUENT À PAS DE GÉANT, LES INGÉNIEURS SUR PLACE M'ONT CONFIRMÉ QUE L'OUVRAGE SERA LIVRÉ DANS LE DÉLAI...

RDC".

Et de renchérir : " Le troisième et dernier niveau de cette bâtisse est déjà fini. Les ingénieurs chinois qui exécutent les travaux avec brio évoluent avec la préparation des dalles du premier et deuxième étage qui devront accueillir les étals,

en même temps, les travaux de placement des champions sont aussi en cours, toujours au

deuxième étage. Des rampes d'accès à tous les niveaux pour les personnes à mobilité réduite sont également en phase de construction, ce dans le souci de répondre aux normes non discriminatoires exigées dans la construction moderne des sites à haute fréquentation".

Ce nouveau marché a une capacité d'accueil de plus de 80.000 personnes interagissant par jour. Il compte 630 magasins avec une zone de chambres froides et des entrepôts, 52 cages d'escaliers sont prévues en vue de faciliter le déplacement des personnes d'un niveau vers un autre. En outre, il est prévu une station d'essence et des parkings qui seront aménagés tout autour du bâtiment.

Grâce Daro



HAUT LOMAMI

AIMÉ BOJI ET NICOLAS KAZADI À KANYAMA KASESE POUR ENCOURAGER LES JEUNES EN RÉÉDUCATION

Aimé Boji Sangara et Nicolas Kazadi, respectivement ministre d'Etat, ministre du Budget et des Finances ont effectué une visite éclair ce samedi 12 août au Centre d'encadrement et d'Instructions "Félix-Antoine Tshisekedi", basé à Kanyama Kasese dans la province de Haut Lomami. L'objectif était de palper du doigt le travail fait sur place au regard des Fonds décaissés par le Trésor Public en vue de viabiliser ce centre, indique une dépêche du ministère du Budget. Les deux membres du Gouvernement avaient également encouragé les jeunes en processus de rééducation en perspective de leur réintégration sociale. A ce jour, près de 6.000 Jeunes sont basés dans ce centre du

Service National, sous le commandement du Général Major, Jean-Pierre Kasongo Kabwik.

Selon la même source, les deux membres du gouvernement ont été impressionnés par le travail réalisé par le Service National, celui de transformer ces jeunes jadis qualifiés de délinquants en véritables brigades de production au service de la Nation, notamment dans le domaine de la maçonnerie, de la menuiserie, de l'agriculture, de l'élevage, de la soudure, de la charpenterie, etc...

Disons que la présence de ces deux membres de l'équipe Gouvernementale à ce Centre, témoigne non seulement l'importance que le Gouvernement de

la République accorde à l'instruction de la Jeunesse, mais aussi la détermination du Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, de rendre cette Jeunesse autonome, à travers l'apprentissage des différents métiers.

Situé en plein centre du pays, le centre d'encadrement et d'instruction "Félix-Antoine Tshisekedi", encadre tous les jeunes venus de plusieurs provinces de la République, particulièrement ceux de Kinshasa, communément connus sous le nom de Kuluna (bandits), et qui sont récupérés par le Service National pour réinsertion communautaire, après formation dans divers métiers.



UDPS

UN CONGRÈS EXTRAORDINAIRE POUR ENTÉRINER LA CANDIDATURE DE FATSHI À LA PRÉSIDENTIELLE !

Vendredi, 11 août 2023-Le Secrétaire général de l'UDPS, Augustin Kabuya Tshilumba, fera une importante communication politique à la base du parti mais également aux candidats retenus à la députation nationale ainsi qu'à toutes les structures de la formation présidentielle invités à la permanence de Limete ce samedi 12 août courant.

A l'occasion, Augustin Kabuya va communiquer à l'assistance la date de la tenue du congrès

extraordinaire du parti pour entériner la candidature de Félix Tshisekedi à «sans qualité, et au nom de l'UDPS/Tshisekedi, un pseudo congrès du parti dans le but de remplacer le président du parti... » Les initiateurs malheureux du congrès du 11 juillet auront appris à leurs dépens qu'à l'UDPS, les Tshisekedi ne font jamais l'objet d'un débat. La boucler ou partir, il faut choisir.

AUGUSTIN KABUYA VA COMMUNIQUER À L'ASSISTANCE LA DATE DE LA TENUE DU CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DU PARTI POUR ENTÉRINER LA CANDIDATURE DE FÉLIX TSHISEKEDI À LA PRÉSIDENTIELLE DU 20 DÉCEMBRE PROCHAIN....

la présidentielle du 20 décembre prochain.

On rappelle que l'UDPS a exclu de ses rangs, le mercredi 9 août courant, certains membres pour avoir,



ADOPTION DE TROIS TEXTES EN RAPPORT AVEC LE SECTEUR ÉCONOMIQUE

Trois projets de textes en rapport avec le secteur économique

ont été adoptés par le gouvernement de la République lors de la 107^e réunion du conseil des ministres tenue vendredi 5 août 2023. Ce, à la suite de leur présentation par le vice premier ministre, ministre de l'économie nationale Vital Kamerhe.

D'après le compte rendu de la réunion lu par le porte-parole du gouvernement Patrick Muyaya, le premier texte est relatif au projet de loi

sur le petit commerce.

LE PREMIER TEXTE EST RELATIF AU PROJET DE LOI SUR LE PETIT COMMERCE. CE TEXTE SE LIMITE À FIXER LES DISPOSITIONS ET PRINCIPES GÉNÉRAUX EN LA MATIÈRE TANDIS QUE LA COMPÉTENCE D'ORGANISER LE PETIT COMMERCE FRONTALIER INTÉRIEUR SERA RENVOYÉE SANS ÉQUIVOQUE AUX PROVINCES....

Ce texte se limite à fixer les dispositions et principes généraux en la matière

tandis que la compétence d'organiser le petit commerce frontalier intérieur sera renvoyée sans équivoque aux provinces.

«Parmi les innovations, il y a à noter la confirmation du principe de l'exclusivité de l'exercice du petit commerce par le congolais personne physique, le maintien de la patente comme taxe annuelle autorisant l'exercice de petit commerce, l'affirmation sans équivoque de la compétence exclusive des provinces quant à l'exercice du petit commerce frontalier et intérieur, le réajustement du seuil limite du chiffre d'affaire mensuel se rapportant aux activités économiques et

commerciales éligibles aux petits commerces», explique le compte rendu de la 107e réunion du conseil des ministres.

Le deuxième texte concerne le projet de loi relatif au commerce en République Démocratique du Congo. Le VPM, ministre de l'économie nationale Vital Kamerhe a rappelé que la loi n° 73-009 du 5 janvier 1973 particulière sur le commerce est frappée d'obsolescence au regard des réformes intervenues en matière commerciale et l'évolution de l'environnement.

«Il est donc opportun d'harmoniser la législation en la matière par l'élargissement de son champ d'application et la prise en compte du contexte socio-économique actuel. Le projet de loi présenté matérialise les principes de la libre entreprise consacrée par la constitution permettant à toute personne de nationalité congolaise ou étrangère d'exercer toute activité commerciale sur le territoire national, ceci sous réserve du respect des dispositions des actes pour l'harmonisation en Afrique du Droit des Affaires OHADA et des lois en vigueur» a ajouté Vital Kamerhe dans le compte

rendu.

Le troisième texte se rapportait au projet de décret modifiant et complétant le décret n°11/037 du 11 octobre 2011 portant mesure conservatoire en matière d'exercice du petit commerce et du commerce de détail.

«Élaboré conjointement avec le ministère du commerce extérieur, de l'industrie et des PME, ce projet de décret modifie et complète le décret n°11/037 du 11/10/2011 portant mesures conservatoires en matière du petit commerce et du commerce de détail qui fixe la liste des secteurs dans lesquels les opérateurs économiques étrangers sont autorisés à opérer à

dérogation», a-t-il conclu.

L'adoption de ces textes fait suite aux travaux initiés par les prédécesseurs de Vital Kamerhe à la tête de ce portefeuille. Le plus est l'atelier intitulé : « la problématique de l'exercice du petit commerce et commerce de détail en RDC, et perspectives ». Par ces assises, le ministre de l'économie Jean-Marie Kalumba Yuma disait viser la réforme ainsi que l'actualisation des textes légaux et réglementaires en vigueur en vue de la promotion de la classe moyenne congolaise dans le respect des textes internationaux auxquels le pays a souscrit.

Actualités.Cd





CLAUDE ERNEST NDALLA GRAILLE

LA VICTOIRE DE COLONISÉS DE DIÊN BIÊN PHÛ A MONTRÉ À LA FACE DU MONDE ENTIER QUE LES FRANÇAIS N'ÉTAIENT PAS INVINCIBLES

Ancien ministre, ancien conseiller spécial du président Sassou Nguesso et ancien Ambassadeur du Congo-Brazzaville au Vietnam en 1969, Claude Ernest Ndalla avait eu le privilège de rencontrer le général Giap et parle de la bataille qui l'a rendu célèbre, celle de Diên Biên Phû où les troupes de Vietminh avaient défait celles de l'armée française. Suite au décès du plus célèbre des Vietnamiens, AEM a recueilli les souvenirs de

l'ancien diplomate congolais. A F R I Q U ' É C H O S MAGAZINE(AEM) : Que devrait-on retenir de cet illustre personnage que vous avez connu ?

CLAUDE ERNEST NDALLA(CEN) : Le nom du Général Giap, de son vrai nom Vô Nguyen, sera toujours associé à celui de Ho Chi Minh, président du Parti des travailleurs du Vietnam, qui est devenu par la suite le président du Parti communiste du Vietnam. Ho

Chi Minh était le visionnaire et Giap le militaire qui mettait en mouvement les lignes directrices que le président Ho Chi Minh et le parti choisissaient. À ces deux, il faut associer aussi le nom de l'Empereur Bao Dai que les Français avaient voulu installer au pouvoir pour gérer l'Indochine qui à l'époque était composée du Cambodge, du Laos, de la Cochinchine et du Vietnam. Mais la guerre de l'Indochine ne leur a pas permis de mettre à exécution cette néo-

colonisation du Vietnam.

Giap, c'est d'abord le héros de la guerre de l'indépendance du Vietnam et ensuite le tombeur de l'armée coloniale française. Pour la première fois au monde, l'armée d'un peuple colonisé avait vaincu celle de son colonisateur. Le nom de Giap est lié au désastre de l'armée française à Diên Biên Phủ le 7 mai 1954. Il ne faut pas oublier que tous les grands généraux français sont passés en Indochine : l'Amiral D'Argenlieu, le Marechal De Lattre de Tassigny, Cogy, Navarre, Leclerc, Massy, Salan, Bigeard, De Castries. Tous ont été défaits. La bataille de Diên Biên Phủ, qui a duré plusieurs mois, s'est soldée par dix mille prisonniers français parmi lesquels 2.335 officiers et sous-officiers dont le général De Castries qui l'ironie du sort quand on le nomme général, les bouteilles de champagne et les galons qu'on lui avait parachutés sont tombés dans les mains de Vietminh, le front de libération du Vietnam.

AEM : Ce fut un très grand officier...

CEN : Et il faut savoir qu'il n'était pas un militaire sorti des académies mais un professeur d'histoire et géographie qui a pris les

armes pour défendre son pays contre l'impérialisme français, et américain ensuite.

AEM : Et Diên Biên Phủ restera comme son plus haut fait d'armes ?

CEN : Cette bataille a ouvert la voie aux autres peuples de l'empire colonial français. La débâcle française a eu lieu le 8 mai 1954 et le FLN lance sa guerre de libération le 1er novembre 1954 et qui va durer jusqu'en 1962. La victoire de colonisés de Diên Biên Phủ a montré à la face du monde entier que les Français n'étaient pas invincibles et qu'ils peuvent être vaincus s'ils ont en face d'eux des gens déterminés et organisés. Pour preuve après la guerre d'Algérie, cette dernière a obtenu son indépendance après 8 ans de combat. Pour cela, Giap a été le héros des indépendances du Vietnam en particulier et d'autres peuples colonisés de l'empire français en général.

AEM : Qu'est-ce qui mis fin à la guerre de Diên Biên Phủ ?

CEN : Diên Biên Phủ était la bataille décisive qui a mis fin plus tard à la guerre du Vietnam et poussé les protagonistes à négocier à Genève. Et cela a conduit à l'indépendance du Vietnam

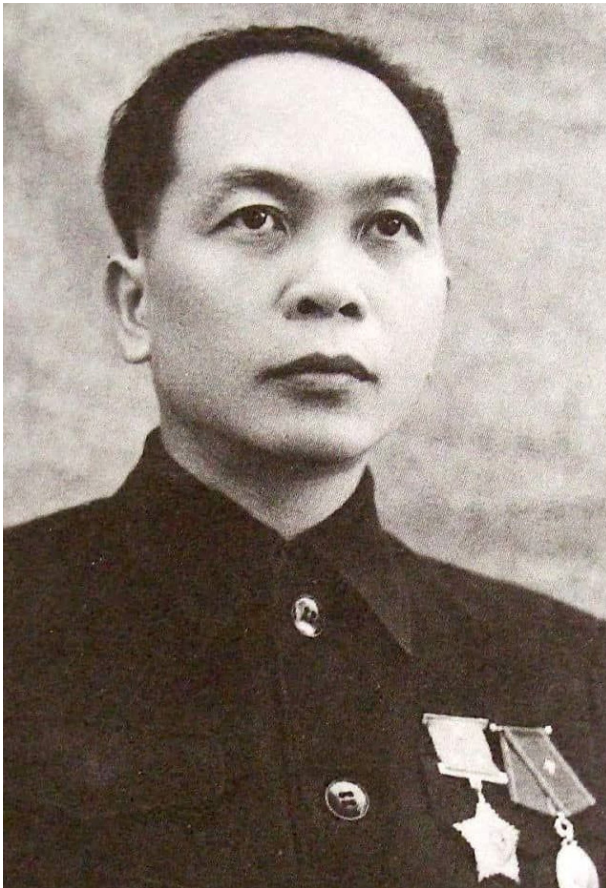
qui malheureusement a été aussitôt bafouée car c'est seulement le nord qui a obtenu son indépendance et le sud était sous l'occupation américaine avec le général Westmorland. Les Américains ont installé la famille Ngô Dinh Diêm et leurs fantoches comme les généraux Nguyen Cao Ky, Nguyen Van Hinh au pouvoir pour contrôler le Vietnam du sud. Une fois de plus la vaillance des Vietnamiens a prévalu sur l'armada américaine forte de 200.000 marines et plus de 500.000 auxiliaires venus de la Corée du Sud et d'autres pays satellites des Américains. Et Giap a été un des acteurs importants de cette victoire et pour cela je lui tire mon chapeau et m'incline plus bas pour dire adieu à ce grand monsieur que j'ai eu le privilège de rencontrer.

AEM : En quelle circonstance l'avez-vous rencontré ?

CEN : J'étais ambassadeur du Congo en Chine populaire, au Vietnam et en République populaire de Corée. J'avais succédé aux défunts Alphonse Bayonne et Apollinaire Bazinga. Mes prédécesseurs n'ont présenté leurs lettres de créance qu'à Pékin tandis que moi j'avais présenté mes lettres de

créance à Pékin, à Hanoï au vice-président Do Thu Tao et au président du Présidium de l'Assemblée populaire suprême Tseu Hu Kun.

En 1969, lors de la fête de l'indépendance du Vietnam, en début septembre 1969, j'ai rencontré le général Giap en personne. Notre rencontre a été surréaliste. Je discutais depuis un moment avec un militaire vietnamien, qui n'avait presque pas des décorations. On causait, on se racontait des histoires et on rigolait. Et puis, je vois un général bien chamarré avec pleines de décorations. Je vais vers lui et je lui demande si c'était lui le général Giap.



Il sourit et me dit c'est le monsieur avec qui je causais. Je suis rentré le voir pour solliciter un rendez-vous pour me parler de la bataille de Diên Biên Phû. Il m'a fixé rendez-vous au musée de l'armée de libération du Vietnam. Il m'a expliqué toutes les phases de la bataille de Diên Biên Phû qui n'étaient pas seulement des affrontements armés mais aussi une guerre psychologique. Après les prises de postes menant vers Diên Biên Phû, les Vietnamiens jetaient des tracts pour dire aux militaires engagés au front aux côtés des Français que c'était une guerre néocoloniale et que

c'était une cause perdue d'avance. Bon nombre de militaires désertaient les rangs comme les Tunisiens, Algériens, Congolais et autres.

AEM : Pendant la guerre de 5 juin 1997 contre le président Lissouba, un de vos amis s'est surnommé

général Giap...

CEN : C'était un admirateur du général Giap. Comme ce dernier, il n'était pas un militaire de formation mais il a commandé la guerre et s'en est bien sorti jusqu'à la victoire finale. Quant à moi, en tant que conseiller politique du mouvement armé, j'ai appliqué les leçons de Giap en ce qui concerne la guerre psychologique. Je répondais coup sur coup aux déclarations du président Lissouba par le canal de la chaîne de Télévision et Radio que nous avons mise en place pour déstabiliser l'adversaire.

AEM : Que peut retenir la jeune génération du général Giap ?

CEN : Giap, c'est celui qui pour son pays s'est fait militaire pour vaincre les occupants et qui s'est battu pour l'indépendance de son pays. Giap est un modèle d'engagement, de bravoure et de détermination. | Propos recueillis à Brazzaville par Herman Bangi Bayo (AEM)



COUP D'ÉTAT AU NIGER

LA CEDEAO REPORTE UNE RÉUNION SUR LE DÉPLOIEMENT D'UNE FORCE D'INTERVENTION

La fédération des pays d'Afrique de l'Ouest dit continuer de privilégier la diplomatie pour sortir de la crise ouverte par le coup d'Etat du 26 juillet.

Selon des sources militaires régionales, les pays d'Afrique de l'Ouest ont reporté une réunion-clé prévue samedi 12 août à Accra sur le déploiement d'une force d'intervention pour rétablir le président nigérien Mohamed Bazoum renversé par un coup d'Etat le 26 juillet. Les chefs d'état-major de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) devaient faire part à leurs dirigeants « des meilleures options

» pour donner suite à leur décision d'activer et de déployer sa « force en attente ».

Cette réunion devait se tenir

CETTE RÉUNION DEVAIT SE TENIR DEUX JOURS APRÈS UN SOMMET DE LA CEDEAO À ABUJA QUI A AUTORISÉ UNE POSSIBLE INTERVENTION MILITAIRE POUR RÉTABLIR L'ORDRE CONSTITUTIONNEL AU NIGER. LE CALENDRIER ET LES MODALITÉS D'UNE ÉVENTUELLE INTERVENTION MILITAIRE OUEST-AFRICAINE N'ONT PAS ÉTÉ DÉVOILÉS. MAIS SELON LE PRÉSIDENT IVOIRIEN ALASSANE OUATTARA, DONT LE PAYS CONTRIBUERA À CETTE « FORCE EN ATTENTE », ELLE DEVRAIT POUVOIR SE PRODUIRE « DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS »...

deux jours après un sommet de la Cedeao à Abuja qui a autorisé une possible intervention militaire pour rétablir l'ordre constitutionnel au Niger. Le calendrier et les modalités d'une éventuelle intervention militaire ouest-africaine n'ont pas été dévoilés. Mais selon le président ivoirien Alassane Ouattara, dont le pays contribuera à cette « force en attente », elle devrait pouvoir se produire « dans les plus brefs délais ». La Cedeao a toutefois réaffirmé son espoir d'une résolution par la voie diplomatique : le président du Nigeria, Bola Tinubu, qui assure la présidence tournante de l'organisation, a dit espérer « parvenir à une résolution pacifique », un recours à la force n'étant envisagé qu'en « dernier ressort ».



Parallèlement, un rassemblement près de la base française à Niamey a réuni vendredi des milliers de partisans des militaires ayant pris le pouvoir. « A bas la France ! à bas la Cedeao ! », ont scandé les manifestants dans le calme. Ils ont brandi des drapeaux russes et nigériens et crié leur soutien aux militaires au pouvoir, en particulier à leur chef, le général Abdourahamane Tiani.

Les militaires nigériens ont pris la France, ex-puissance coloniale, pour cible privilégiée, l'accusant d'être à l'origine de la décision de la Cedeao. La France, alliée du Niger avant le coup d'Etat et soutien indéfectible du président renversé, y compte 1 500 hommes engagés avec l'armée nigérienne dans la lutte contre les groupes djihadistes au Sahel.

Plus de deux semaines après le coup d'Etat qui l'a renversé le 26 juillet, les inquiétudes s'accroissent pour le président Mohamed Bazoum, retenu prisonnier avec sa femme et son fils, dans des conditions « inhumaines », selon l'ONU. Le chef de la diplomatie américaine Antony Blinken s'est dit « consterné » vendredi par le refus des militaires de libérer, en « signe de bonne volonté », la famille de M. Bazoum.

Nouveau gouvernement Les décisions de la Cedeao ont reçu le « plein soutien » de la France, ainsi que des Etats-Unis. Ces deux pays avaient fait du Niger un pivot de leur dispositif dans la lutte contre les djihadistes armés déstabilisés. Le Mali et le Burkina Faso voisins, eux aussi dirigés par des militaires, ont affiché leur

solidarité avec Niamey.

La menace d'intervention avait été brandie une première fois le 30 juillet par les dirigeants ouest-africains qui avaient lancé un ultimatum de sept jours aux militaires de Niamey pour rétablir le président Bazoum, sous peine d'utiliser « la force », non suivi d'effet. Depuis, les militaires nigériens se sont montrés intransigeants. Ils ont refusé mardi d'accueillir une délégation conjointe de la Cedeao, de l'Union africaine (UA) et de l'ONU. Ils ont également annoncé la formation d'un nouveau gouvernement dirigé par un premier ministre civil, qui s'est pour la première fois réuni vendredi.

Le Monde



BISENGO NA BISENGO

Jean-Lucien Busa, ministre du Commerce, abali Ex agent ya ministère ya commerce extérieur. Témoins ya mariage

: monsieur et madame Vital Kamerhe, ministre de l'économie. Invités particuliers: Félix Tshisekedi, président de

la République et monsieur «Gombe na Gombe», dollars pamba pamba. Congo na biso. Bitumba pe pasi na Est, fêtes na ba fêtes na Kinshasa.





BIOGRAPHIE JEAN-LUCIEN BUSSA TONGBA

Initiateur et président du parti politique Courant des démocrates rénovateurs (CDER) de 2013 à décembre 2016. À la suite de la non-tenu de l'élection présidentielle en 2016, il a conduit la délégation de l'opposition politique au pré dialogue sous la facilitation de l'ex-secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), Edem Kodjo, à l'issue duquel sortira un gouvernement d'union nationale dont la primature sera confiée à l'opposition. Initiateur du regroupement politique : Coalition des démocrates (Code)[1], laquelle a obtenue :

- huit députés nationaux ;
- un gouverneur de province ;
- un vice-gouverneur ;
- un sénateur,

à l'issue des élections législatives de décembre 2018.

En 2006, meilleur élu aux élections législatives dans la circonscription électorale de Budjala dans la province l'Équateur et exerce les fonctions de vice-président de la commission économique et financière de l'Assemblée nationale.

Réélu député national dans la circonscription de Budjala dans la province de l'Équateur en 2011, sur la liste du parti politique Mouvement de libération du Congo (MLC), il exerce les fonctions de président du groupe parlementaire : Mouvement de libération

du Congo et alliés « MLC et alliés ».

Élu pour la troisième fois député national de Budjala en 2018 pour le compte de son parti politique, Courant des démocrates rénovateurs (Cder).

Débuts
Modifier

En 1992, il entre dans la sphère politique comme assistant du directeur de cabinet du président de la république du Zaïre, Mobutu Sese Seko Kuku Ngbendu wa Za Banga. Il est ensuite promu chef de département administratif et financier au sein du cabinet du président de la république du Zaïre en 1994

Après les élections législatives nationales de 2006, Jean-Lucien Bussa Tongba est élu député dans la circonscription électorale de Budjala. Réélu député national dans la même circonscription, il obtient deux sièges à la suite des élections législatives de 2011. Jean-Lucien Bussa Tongba garde un encrage national et est élu pour la troisième fois député national dans son fief de Budjala en décembre 2018.

Après avoir servi sa nation pendant trois législatures au sein de l'Assemblée nationale, cet homme d'État est cette fois-ci élu sénateur dans la province du Sud-Ubangi, mais en raison de sa présence au sein du premier gouvernement sous la présidence de Félix Tshisekedi, il laisse son siège à son suppléant.

Ministre d'État, ministre du Plan au sein du gouvernement Badibanga en décembre 2016[2].

Ministre d'État, ministre du Commerce extérieur au sein du gouvernement Tshibala en 2017[3].

Ministre du Commerce extérieur au sein du gouvernement Ilunga d'août 2019 à avril 2021[4].

Il est reconduit à la tête de même ministère (ministre du Commerce extérieur) au sein du gouvernement Lukonde depuis le 12 avril 2021 par le président Félix Tshisekedi

Détails des mandats et fonctions
Modifier

À la présidence
1994-1997 : chef de

département administratif et financier au cabinet du président de la république du Zaïre

1992-1994 : assistant du directeur de cabinet du président de la république du Zaïre

Au gouvernement

Août 2019 à ce jour : ministre du Commerce extérieur

Mai 2017 à février 2019 : ministre d'État, ministre du Commerce extérieur

Décembre 2016 à mai 2017 : ministre d'État, ministre du Plan
À l'Assemblée nationale

2006-2011 : député national de la circonscription électorale de Budjala

2006-2011 : vice-président de la commission Ecofin

2011-2016 : député national de la circonscription électorale de Budjala

2011-2016 : président du groupe recette à la commission Ecofin

2011-2013 : président du groupe parlementaire « MLC et Alliés »

Décembre 2018 : député national de la circonscription électorale de Budjala

Au Sénat

Mars 2019 à août 2019 : sénateur de la province du Sud-Ubangi

Au sein des partis politiques
2018: initiateur et coordonnateur du regroupement politique : Coalition des démocrates (Code)

2013 : initiateur et président du parti politique Courant des démocrates rénovateurs (Cder)

2008-2013 : secrétaire général adjoint chargé des questions politiques et stratégiques du parti politique Mouvement de libération du Congo (MLC)

À la Société nationale d'électricité (Snel)

1992-2001 : contrôleur de gestion

1991-1992 : analyste économique à la direction commerciale

1990-1991 : gestionnaire de budget

1988-1990 : auditeur financier

À l'Institut supérieur du commerce et de gestion (ISC) à Kinshasa

1990-1991 : enseignant de l'audit financier

1991-1992 : enseignant du management

RDC : Le Code et le CDER dénoncent certains membres du FCC qui « véhiculent de faux messages » pour opposer JL Busa au chef de l'État » [archive], sur 7sur7.cd, 7 juin 2019 (consulté le 30 octobre 2020)

La Rédaction, « RDC: Voici la liste complète du Gouvernement Badibanga ! » [archive], sur Zoom Eco, 19 décembre 2016 (consulté le 30 octobre 2020)

« Gouvernement Tshibala: Voici la liste des ministres du nouveau gouvernement - » [archive], 9 mai 2017 (consulté le 30 octobre 2020)

Primature.CD, « Archives des Ministres » [archive], sur Primature (consulté le 30 octobre 2020)

« RDC: la liste complète du nouveau gouvernement congolais » [archive], sur La Libre Afrique, 13 avril 2021 (consulté le 23 avril 2021)



TFM, SPONSOR OFFICIEL DES IX^{es} JEUX DE LA FRANCOPHONIE !

Jeudi, 10 août 2023- Du 28 juillet au 6 août 2023 se déroulent, à Kinshasa, les 9^es jeux de la francophonie, un événement sportif et culturel où la jeunesse des pays francophones se rencontre pour célébrer la fraternité et la solidarité humaine.

TFM, en qualité de sponsor officiel, a été présent à la cérémonie d'ouverture de ces jeux au stade des martyrs de Kinshasa où des dizaines de milliers de personnes étaient venues communier avec les délégations des sportifs, athlètes et artistes de l'espace francophone.

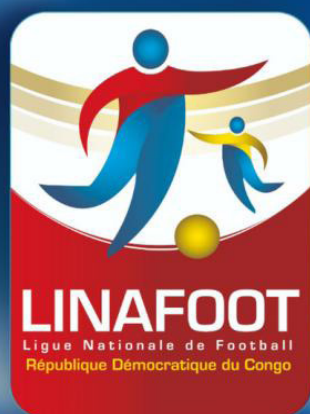
40 pays et 3 500 athlètes

croisent le fer. Chaque équipe en compétition, chaque athlète devra défendre les couleurs de son pays. Il y a près d'un demi-siècle que la RDC a organisé un événement de cette portée. Le combat de boxe international poids lourds entre Mohamed Ali et George Foreman, connu sous le fameux vocable « combat du siècle ».

Ce n'était donc que naturel que TFM puisse apporter sa contribution à ces jeux. Sur place, une délégation de l'entreprise a été dépêchée pour vivre les grands moments de cet événement de portée internationale.

La délégation de TFM a été témoin de la qualité de l'organisation. Une cérémonie d'ouverture illuminée par multiples feux d'artifice qui ont fait la joie des supporters massés dans le stade des martyrs, et par les couleurs des dizaines de délégations des 40 nationalités qui ont défilé devant la foule.

Une variété de compétitions a eu lieu sur divers sites. Foot, basket, tennis de table, basket, saut en hauteur, saut en longueur, athlétisme, etc. ont eu lieu dans les deux grands stades, le stade des Martyrs et le stade Tata Raphaël.



LINAFOOT

VERS UN ENTERREMENT DE LA HACHE DE GUERRE ENTRE LA FECOFA ET LES CLUBS POUR LE FORMAT DE 2023-24

Une lueur d'espoir pour l'issue concernant la problématique du format de la Ligue 1 de profile. Le patron des Sports, François Claude Kabulo Mwana Kabulo, a réuni les membres du Comité de normalisation de la Fecofa, à leur tête son président Dieudonné Sambu, ainsi que les représentants des clubs afin de discuter autour du format du championnat, mercredi. Selon nos informations, le format consensuel à 3 zones reste l'option souhaitait par les clubs.

Après discussions, il n'y a pas eu de compromis. Les trois parties, fédération, ministère et clubs, ont convenu d'arrondir les angles lors d'une deuxième réunion ce jeudi, avant de lever l'option définitive.

« Nous avons émis le vœu de trouver un format si simple et important. C'est à dire que le championnat se joue en trois zones. Un mouvement souhaité par toute la population », a

indiqué Lambert Osango Président du CONOR. « Il appartient au CONOR de répondre à notre réflexion. Nous acteurs, nous voulons retrouver le terrain de jeu » a-t-il tenu à préciser.

La balle est désormais dans le camp de la Fecofa, patron du championnat national, qui estime qu'il faudrait que le format puisse répondre aux exigences de la FIFA et ne pas seulement satisfaire une catégorie de personnes. L'autre point de discorde.

« Nous avons proposé une solution aux clubs, il y a quatre ou cinq jours. Nous sommes venus trouver une autre proposition. C'est pour ça que nous avons demandé de revenir jeudi. Il y avait une proposition de 10 clubs en deux poules: Est et Ouest. Ils ont demandé qu'on fasse monter 6 équipes en première division. Nous avons estimé

qu'il y avait inégalité. Nous avons demandé qu'il

faudrait aussi que trois descendent et trois montent. Il ne faut seulement favoriser la Ligue 1 et pas les ententes » réagissait le président de la Fecofa Dieudonné Sambu.

Pour l'instant, « c'est très difficile à dire sur la finalité des débats. Il faut qu'on se mette d'accord pour que le ballon roule. Il faut que les décisions qui seront prises rencontrent aussi les exigences de la CAF. Le football régénère de l'argent. On ne va pas rentrer dans une formule ancienne pour satisfaire les gens. Moins on a les clubs, plus on pourra avoir un championnat d'élite » a conclu M. Sambu.

La Linafoot, organisatrice du championnat national, a déjà publié son calendrier et la date de reprise est fixée au 23 août courant. La course contre la montre est lancée.

OM

CHANCEL MBEMBA; UN TITULAIRE PAR DÉFAUT ? LE MYSTÈRE RÉVÉLÉ DANS LA STRATÉGIE DE L'ENTRAÎNEUR MARCELINO

Dans le monde complexe du football, les destins des joueurs se tissent parfois avec une touche d'inattendu. Chancel Mbemba, ce talentueux défenseur congolais, se retrouve-t-il être un titulaire par défaut ? L'entraîneur Marcelino a récemment dévoilé les cartes cachées de l'équipe, confirmant que Mbemba serait lancé dans le feu de l'action dès le prochain match contre Reims. Une décision qui, bien que motivée par la suspension de Leonardo Balerdi suite à une série de cartons jaunes, soulève des interrogations sur le véritable rôle de Mbemba au sein de l'équipe.

Loin d'être un simple remplaçant, Mbemba a prouvé à maintes reprises sa valeur sur le

terrain. Ses performances solides et son engagement indéfectible ont naturellement forgé un argument en faveur de sa titularisation. Cependant, cette opportunité ne survient pas dans des circonstances idéales, mais plutôt comme une réponse tactique à une absence contrainte. La charnière centrale, clé de voûte de la défense, se verra ainsi reconfigurée avec l'association inédite entre Mbemba et Samuel Gigot.

L'ombre de cette situation plane cependant sur la légitimité de la titularisation de Mbemba. Les supporters et les observateurs du jeu voient en lui un joueur qui mérite sa place non pas en

raison des absences, mais en vertu de ses propres mérites. L'appel pour une reconnaissance authentique du talent de Mbemba se fait entendre, exprimant le désir profond de le voir évoluer en tant que titulaire incontesté, non pas par défaut, mais par choix délibéré.

Sportrdc



L'ENCYCLOPÉDIE DES PERSONNALITÉS QUI ONT MARQUÉ L'HISTOIRE DU CONGO, EST EN COURS D'ÉCRITURE ET DE RÉALISATION

MADILU SYSTEM

(28 mai 1950 -11 août 2007)
De son vrai nom Jean De Dieu Bialu Makiese est né le 28 mai 1950 à Kisantu dans le Kongo-Central, RDC. Fils d'Antoine Bialu Kaba et de Madeleine Mbongi, sa mère était l'aînée de la femme de Simaro Lutumba, maman Nkelani. Marié à madame Pierrette Biya et père de plusieurs enfants, Madilu System était l'une des figures de la rumba congolaise et une des meilleures voix d'Afrique centrale. Les Congolais étaient profondément attristés et choqués en apprenant la mort de Madilu, le 11 août 2007, à l'âge de 57 ans, à la clinique Universitaire de Kinshasa, il était diabétique.

1. Les débuts
Ancien choriste dans l'église catholique, Jean était un élève

médiocre, il était loin d'être exemplaire sur les bancs de l'école. Heureusement pour lui, un aîné de son quartier avait décelé très tôt chez lui dans la chorale un fort potentiel. Coutumier de l'école buissonnière, sécher les cours était fréquent pour le futur chanteur, il confectionnait lui-même un faux carnet de notes qu'il faisait signer à ses parents. La preuve, turbulent, il multipliait les étourdis et changeait fréquemment les écoles : bandal, matete, ndjili, Kimbaseke etc... le reste appartiendra à la carrière musicale. Comme tous les adolescents de l'époque, il a commencé dans des petits groupes de quartier, il a débuté à Lossarin -un petit groupe à Bandal-, les Shimba, Dua de Guivano, Fiesta Populaire, le Bamboula de Papa Noel Nedule et le Bakuba Mayopi. En 1970, dans Bamboula

de Papa Noël, Madilu avait comme collègue Pépé Kalle, Papy Tex, Bozi Bozianna, Aimé Kiyakana etc.. Il était fan de Sam Mangwana, Pépé Kalle était son ami d'enfance, à l'époque, il habitait à Kimbaseke chez son oncle et Pépé Kalle à Kingasani, deux communes voisines populaires de la ville de Kinshasa. Le grand public a découvert Madilu Système dans l'Ok Jazz du grand Maître Luambo Franco Makiadi dans la chanson « Non ». Ses débuts furent très difficiles, il n'était pas considéré dans l'Ok Jazz, Franco ne se privait pas de dire du mal de lui en public. Le Seigneur Tabu Ley l'aurait même méprisé, son passage éphémère et obscur dans l'Afrisa International était passé inaperçu. Lui-même en parlait quasiment pas dans les interviews.

Il lui a fait trop de bien finalement pour en dire du mal : « Tu es un mauvais chanteur », disait Franco. Ulcéré, Madilu voulait quitter l'Ok Jazz, ses amis sont venus le chercher à l'hôtel où logeaient les musiciens de l'Ok Jazz. Le plan était très bien conçu, en sortant de sa chambre pour rejoindre ses amis Seskain Molenga, Sax Matalanza, pour la Suisse, il se retrouve nez à nez avec le grand maître Franco. « Où vas-tu ? », lui dit Luambo. « J'ai faim, je vais chercher du pain », lui répond timidement Madilu. « Viens dans ma chambre, j'ai tout, on va manger ensemble ». Dans sa chambre, en grattant sa guitare, le grand maître Franco lui propose de répéter la chanson Non. Le coup de foudre sera immédiat. Initialement, Franco Luambo avait prévu de chanter la chanson « Non », avec Josky Kiambukuta, il avait besoin de Madilu juste pour placer sa voix mais pas l'enregistrement au studio. Une fois terminé, Franco va repartir avec la cassette enregistrée. Dans la voiture, Franco la fait écouter dans sa voiture à sa femme, l'avis de sa femme sera déterminant : « C'est qui cet inconnu qui chante merveilleusement bien comme Tabu Ley ? », s'étonne sa femme. « C'est Madilu, la nouvelle recrue qui ne chante pas bien », répond Franco. « Mais pas du tout », poursuit sa femme, c'est un trésor, il chante mieux que les autres. C'est comme ça que Madilu sera consacré, il explosera

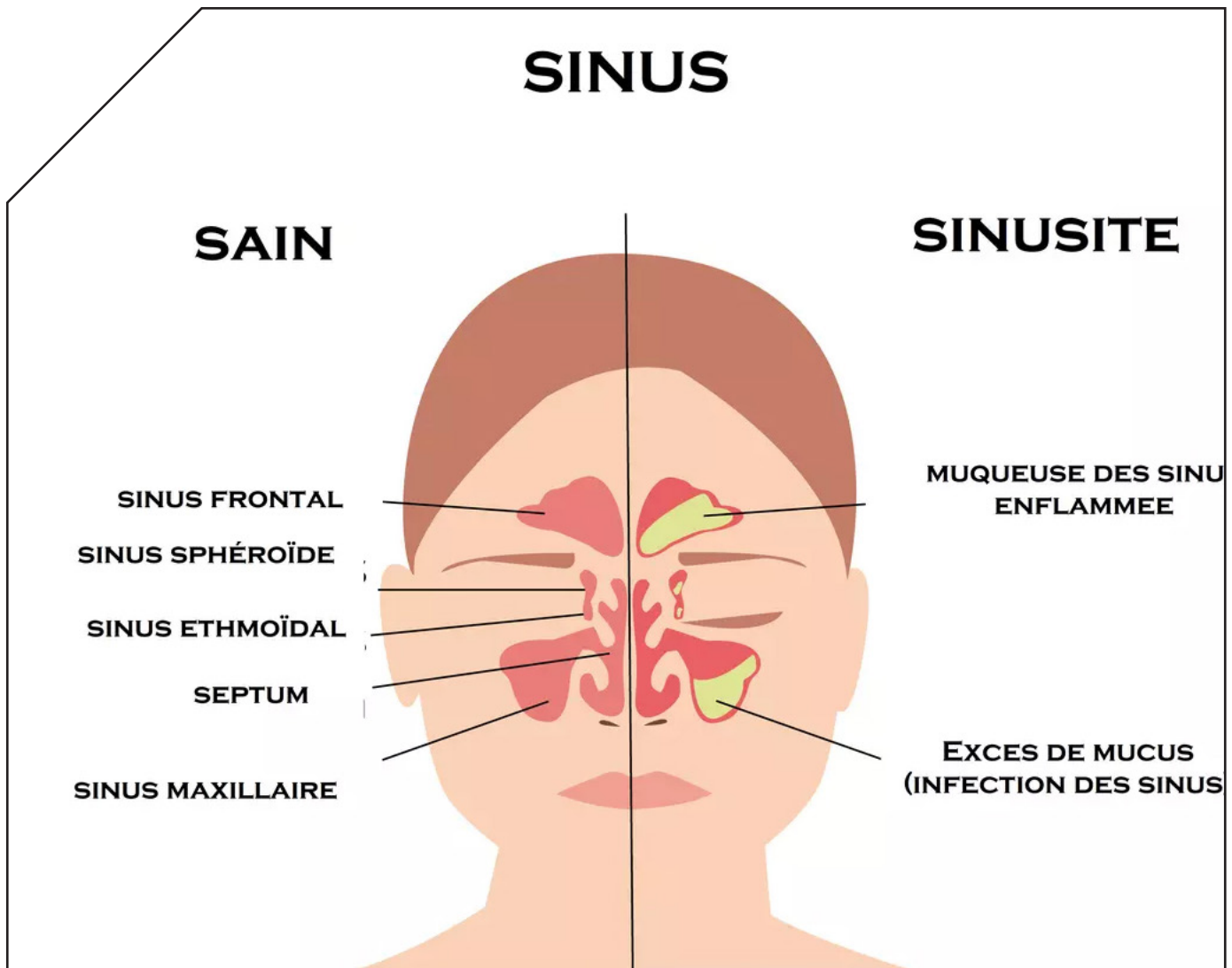
quelques mois après avec « Mamou », « Mario », le duo Franco Madilu se taille un succès spectaculaire, il devient l'enfant chéri de Franco. À la mort de Luambo Makiadi, il poursuit avec Lutumba Simaro avec l'Ok Jazz, suspendu par Lutumba, il quitte l'Ok Jazz pour une carrière solo, il se distingue avec des tubes de qualité « Ya Jean », « Si je savais », est devenu l'hymne de la rumba congolaise, et un véritable classique repris dans tous les mariages congolais. On se souvient tous de l'anniversaire du président gabonais Omar Bongo Odimba, Madilu a fait danser tous les chefs d'état africains : Sassou, Idris Deby, même l'austère Obiang Nguema et la belle Edith Lucie Bongo Odimba. 2. De Jean Bialu à Madilu Avant devenir ce qu'il est devenu, Jean De Dieu Bialu vivait à Kimbanseke, impressionné par son potentiel, il sera recruté en 1971 dans Fiesta populaire par Faugus Izeidi, il allait le chercher pour les répétitions et pour l'avoir à portée de main, il lui a aménagé une chambre chez lui à Renkin l'actuel Matonge.

Très vite, il devient la coqueluche des filles, Faugus lui trouve un nom de scène. James Brown était au sommet de tous les hit-parades. De Jean, il devient James, il ajoute un pseudonyme qu'il avait trouvé dans le dictionnaire : Mahdi, qui signifie grand magicien en Inde. On l'appelle naturellement James Madhi, mais Jean de Dieu n'est pas emballé par ce nom de scène, il ajoute à Madhi, la dernière syllabe « lu » de son propre nom. N'étant pas fort en orthographe il écrit Madhi sans la lettre « h », ce qui donne Madi, auquel il ajoute syllabe « lu ». Ainsi, venait de se créer l'une des grandes étoiles. Un grand nom de la chanson congolaise.

Jeanclaude Mombong



SINUS



LA SINUSITE l'apparition d'une sinusite.

La sinusite est une inflammation des sinus, les cavités osseuses du visage et du crâne. Le plus souvent, la sinusite est une complication aiguë des rhinopharyngites, ou des rhinites allergiques, parfois des abcès dentaires. Chez les personnes qui fréquentent assidûment les piscines, l'irritation liée aux produits chlorés de désinfection de l'eau peut favoriser l'apparition d'une sinusite. Le tabagisme, la pollution, l'exposition à des vapeurs irritantes peuvent également contribuer à

LES DIFFÉRENTES FORMES DE SINUSITE

Lorsque les orifices de communication vers les fosses nasales se bouchent, le mucus s'accumule dans les sinus. Cette accumulation provoque une sensation de pression douloureuse caractéristique des sinusites. Certaines bactéries naturellement présentes dans les sinus se multiplient alors dans le mucus accumulé et provoquent fièvre et formation de pus. C'est la

sinusite aiguë (également appelée rhinosinusite). Elle touche le plus souvent les sinus maxillaires. Lorsqu'elle touche les autres types de sinus, son risque de complication est plus élevé.

Lorsqu'une personne souffre de sinusite aiguë plus de trois fois par an, on parle de sinusite récidivante. Ce type de sinusite peut être lié, par exemple, à une déformation de la cloison nasale qui prédispose à une obstruction des orifices d'élimination du mucus.

Si la sinusite dure plus de trois mois sans amélioration, on parle de sinusite chronique. Les sinusites chroniques sont le plus souvent des sinusites aiguës mal soignées ou des sinusites d'origine allergique. Leurs symptômes sont similaires à ceux des sinusites aiguës, sans fièvre.

LES SYMPTÔMES DE LA SINUSITE

Les symptômes des sinusites sont des douleurs au niveau des pommettes, avec une congestion du nez et des écoulements clairs des deux narines, parfois des maux de tête et, éventuellement, de la fièvre. Lors de surinfection, on observe de plus une sensation caractéristique de pression, ou de battements dans les sinus, en particulier lorsque la personne se penche en avant, la tête en bas. La douleur est aggravée par la toux, les mouvements ou l'effort, et tend à être plus intense en fin d'après-midi et la nuit.

Elle peut également s'accompagner d'une perte d'odorat, d'un écoulement de pus par le nez (souvent, une narine est plus touchée que l'autre), et d'éternuements.

De plus, il arrive que la personne qui souffre de

sinusite aiguë ait une toux grasse, une mauvaise haleine, des difficultés à avaler et du mal à supporter la lumière vive (photophobie).

LES CAUSES DE LA SINUSITE

Les causes des sinusites sont multiples. Elles contribuent toutes à une obstruction des canaux d'évacuation du mucus vers le nez, le plus souvent à cause d'une inflammation qui épaissit la paroi de ces canaux et réduit leur diamètre, partiellement ou complètement.

Dans certains cas particuliers (la mucoviscidose, par exemple), la sinusite est due à un mauvais drainage du mucus des sinus du fait d'anomalies des cellules de leur muqueuse.

Enfin, un problème dentaire (par exemple, un abcès) peut provoquer une inflammation du sinus maxillaire situé contre la dent malade.

Chez les personnes qui souffrent d'allergie respiratoire (rhinite allergique ou asthme), l'inflammation liée à l'allergie bloque l'élimination du mucus et provoque une sinusite.

PRÉVENIR LA SINUSITE

La prévention des sinusites d'origine infectieuse

repose sur les mesures d'hygiène habituellement recommandées pour prévenir les rhumes et les rhinopharyngites : lavage régulier des mains, maintien d'une atmosphère suffisamment humide dans la maison, etc. Une bonne hygiène dentaire et des visites régulières chez le dentiste peuvent contribuer à prévenir les sinusites maxillaires.

La prévention des sinusites d'origine allergique consiste à éviter l'exposition aux substances responsables de l'allergie, et à prendre des médicaments anti-allergiques ou anti-asthmatiques.

L'arrêt du tabac peut également contribuer à réduire le risque de développer une sinusite.

Source Vidal. Fr



LEOPOLDVILLE KINSHASA CAPITALE

ses 100 ans
fête

D'hier à aujourd'hui

